



Le Département de la Savoie est gestionnaire d'une subvention globale Fonds Social Européen (FSE) dans le cadre du Programme Opérationnel National FSE « Emploi et inclusion en Métropole » 2014-2020. L'ingénierie de cette gestion est cofinancée par le FSE.

## INFOS PRATIQUES

### Les difficultés de la vie

#### Appel à projets - programmation FSE

- Lancement Appel à projets : 29 avril 2022
- Clôture Appel à projets : 7 juin 2022
- Service gestionnaire de cet appel à projets : Service des Affaires Agricoles et Européennes du CD73

Favoriser l'emploi et l'inclusion des personnes en situation ou menacées de pauvreté en Savoie avec le Fonds Social Européen (FSE).

Le programme opérationnel national FSE 2014-2020, validé par la Commission européenne le 10 octobre 2014 prévoit les possibilités d'intervention au titre de l'inclusion, en particulier à l'axe prioritaire N° 3 : « lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion » et la priorité d'investissement 3.9.1 - L'inclusion active, y compris en vue de promouvoir l'égalité des chances, la participation active et une meilleure aptitude à l'emploi.

En qualité de chef de file de l'inclusion, le Département gère l'enveloppe départementalisée du FSE inclusion, dans le cadre d'une subvention globale sur les années 2018-2019-2020 en cohérence avec le Pacte Territorial d'Insertion.

La prolongation de l'action du FSE est permise de manière exceptionnelle pour une programmation jusqu'au 31 décembre 2022 pour une réalisation d'opérations entre le 1<sup>er</sup> janvier 2022 et le 31 décembre 2022.

**Cet appel à projets est lancé dans le cadre de reliquats de crédits disponibles sur l'Axe 3 du Programme Opérationnel National 2014-2020 ; il s'agit d'un appel à projets ponctuel.**

**Cet appel à projets n'ouvre droit qu'à une demande d'avenant de projets déjà programmés pour l'année 2021. Aucun nouveau dépôt de projet ne sera accepté.**

#### ➤ Critères de sélection des projets

**Au vu du montant des reliquats de crédits disponibles, seuls quelques dossiers pourront faire l'objet d'une prolongation de leur opération en 2022.**

- **Seuls les projets avec les critères suivants seront retenus :**
  - **Projet n'ayant pas été déposé dans le cadre de l'Appel à projets REACT 06/12/2021 – 11/02/2022**
  - **Projet avec uniquement de l'autofinancement en face du FSE**
  - **Projet avec un ou plusieurs cofinanceurs privés**
  - **Projet avec un ou plusieurs cofinanceurs publics**
- **Enfin, seulement trois dispositifs sont reconduits pour cet appel à projets.**
- **Au vu de la fin de période de programmation et des contraintes temporelles s'appliquant au Département en sa qualité d'Organisme Intermédiaire, le service gestionnaire se réserve le droit de refuser un avenant dès lors qu'un cofinancier est réputé verser tardivement son financement. Ceci étant à la libre appréciation du service gestionnaire qui pourra notamment s'adosser sur les dates de versement dans le cadre d'anciens projets dont la clôture d'un ou plusieurs Contrôles de Service Fait (CSF) FSE a été retardée pour ce motif.**

Par ailleurs, le service gestionnaire se réserve le droit de refuser une demande d'avenant si le nouveau plan de financement venait à dépasser l'enveloppe budgétaire disponible.

### **Le dispositif n°6 : Actions d'insertion permettant la levée des freins à l'emploi**



Le Département de la Savoie est gestionnaire d'une subvention globale Fonds Social Européen (FSE) dans le cadre du Programme Opérationnel National FSE « Emploi et inclusion en Métropole » 2014-2020. L'ingénierie de cette gestion est cofinancée par le FSE.

C'est au titre de l'objectif spécifique « 3.9.1.1 - Augmenter le nombre de parcours intégrés d'accès à l'emploi des publics très éloignés de l'emploi en appréhendant les difficultés rencontrées de manière globale. », du Programme opérationnel national FSE, que le Département de la Savoie a décidé de réaffirmer sa politique d'insertion.

L'engagement dans un parcours professionnel et le retour à l'emploi ne peuvent s'effectuer que si un certain nombre de prérequis trouvent une solution.

Les actions soutenues au titre de ce dispositif doivent viser la levée des freins socioprofessionnels des personnes menacées ou en situation de pauvreté (public cible) pour permettre l'inscription dans une étape d'insertion ou dans un parcours dynamique de retour à l'emploi.

Il s'agit à travers ce dispositif de proposer une approche globale en travaillant sur l'ensemble des freins professionnels et sociaux qui entravent l'accès à l'emploi, et notamment :

- la remobilisation des personnes sur leur parcours,
- la mise en situation professionnelle,
- l'aide à la mobilité,
- l'accompagnement spécifique des populations marginalisées (gens du voyage, personnes rencontrant des difficultés de santé faisant obstacle à la reprise d'un travail...)

L'objectif est de soutenir la mise en œuvre de ce type d'action lorsque les solutions n'existent pas ou de manière insuffisantes sur le territoire et dès lors que ces actions s'inscrivent dans un parcours d'accompagnement vers l'emploi.

## **Dispositif 8 : le Développement de la responsabilité sociale des entreprises**

C'est au titre de l'objectif spécifique « 3.9.1.2 - Mobilisation des employeurs et des entreprises dans les parcours d'insertion », du Programme opérationnel national FSE, que le Département de la Savoie a décidé de réaffirmer sa politique d'insertion. Le développement de la responsabilité sociale des entreprises est un enjeu majeur pour développer avec les acteurs institutionnels et économiques les parcours d'accès à l'emploi, l'activité et la formation.

Les objectifs poursuivis par le Département sont les suivants :

\* promouvoir les clauses sociales comme outil d'insertion dans le parcours des personnes éloignées de l'emploi (public cible) à travers :

- la mise en place et le développement des clauses sociales dans les marchés publics des collectivités locales savoyardes,
- l'accompagnement des entreprises et des maîtres d'ouvrage et le suivi précis des personnes placées dans le cadre des clauses

\* assurer l'animation du réseau des acteurs locaux utilisant cet outil d'insertion pour préserver la cohérence territoriale

\* encourager des actions d'activation des réseaux d'entreprises dans le cadre de la Responsabilité Sociale des Entreprises de la part des entreprises en faveur de l'inclusion économique et sociale avec :

- des actions de placement de personnes inscrites dans un parcours d'insertion sur le marché de l'emploi
- des missions de rapprochement de la demande d'emploi avec l'offre en offrant un accompagnement adapté au salarié et également à l'entreprise lors de son recrutement
- des actions de promotion des structures d'insertion par l'activité économique et de leurs salariés en favorisant la coopération entre les entreprises du secteur marchand et les structures d'insertion par l'activité économique afin de développer les liens avec les entreprises « classiques » et les réseaux d'entreprises et d'assurer la sortie vers l'emploi des salariés en insertion dans le droit commun.

## **Le dispositif n°9 : Développement des projets de coordination et d'animation de l'offre territoriale d'insertion et d'innovation sociale territoriale en faveur de l'emploi**

C'est au titre de l'objectif spécifique 3.9.1.3 - Développer les projets de coordination et d'animation de l'offre en faveur de l'insertion et de l'économie sociale et solidaire (ESS) du Programme opérationnel national FSE, que le Département de la Savoie a décidé de réaffirmer sa politique d'insertion.



Le Département de la Savoie est gestionnaire d'une subvention globale Fonds Social Européen (FSE) dans le cadre du Programme Opérationnel National FSE « Emploi et inclusion en Métropole » 2014-2020. L'ingénierie de cette gestion est cofinancée par le FSE.

Les actions soutenues doivent avoir pour objet l'accompagnement renforcé et individualisé des demandeurs d'emploi et personnes inactives (public cible) dans le cadre de parcours intégrés d'accès à l'emploi combinant des actions à vocations d'insertion professionnelle et des actions d'inclusion sociale via :

- l'animation, la coordination et la professionnalisation des acteurs de l'inclusion à travers la mise en œuvre du Pacte Territorial d'insertion

- des actions d'innovations sociales s'inscrivant dans une logique de solidarité sociale et territoriale. Pour répondre aux besoins et s'adapter au changement, il s'agira aussi de favoriser et de soutenir l'émergence de projets d'innovation sociale en faveur de l'emploi en impliquant les acteurs socio-économiques de proximité.

### Modalités pratiques :

Les demandes doivent être transmises sur le portail de dématérialisation des outils de gestion FSE, mis en place par le ministère de l'emploi de la formation professionnelle et du dialogue social, intitulé « Ma démarche FSE 2014-2020 ».

Cet appel à projets n'est pas ouvert aux opérations internes du Conseil Départemental de Savoie.

Les organismes ayant un projet pouvant s'inscrire dans ce cadre peuvent déposer une demande d'avenant à leur subvention FSE conventionnée à l'adresse suivante : <https://ma-demarche-fse.fr>.

A noter qu'aucune demande d'avenant ne peut être déposée ni entamée si un bilan est en cours. Il est donc nécessaire d'abandonner le bilan en cours.

**NB :** Cet appel à projets s'inscrit sous réserve du vote des crédits par le Conseil Départemental lors du Budget Supplémentaire.

### Attention!

Le FSE soutient les projets des organismes publics ou privés visant les priorités du programme opérationnel national FSE 2014-2020. Le FSE n'accorde pas d'aides individuelles.

Le Département ne prévoit pas de mobiliser de FSE sur la thématique de l'insertion par l'activité économique. La structuration organisationnelle de ces acteurs n'étant pas adaptée aux exigences de traçabilité du FSE.

Avant toute saisie de demande de subvention sur la plateforme en ligne, une prise de contact avec le service gestionnaire FSE est nécessaire pour un échange préalable sur le projet. Le FSE répond à de strictes obligations et exigences de gestion.

En effet, tout porteur de projet doit respecter des obligations particulières dans le cadre d'une opération financée par le FSE, à savoir : (liste non exhaustive)

- tenir une comptabilité séparée propre à l'opération, ou à mettre en œuvre une codification comptable spécifique qui permette le suivi de chaque transaction liée à l'opération;
- assurer la publicité communautaire;
- garantir la conservation de tous les documents relatifs aux dépenses conformément à l'art 72 (g) du règlement cadre;
- se soumettre aux contrôles nationaux et communautaires en découlant;
- collecter des indicateurs et suivi des participants.

Les structures bénéficiaires de subvention FSE doivent collecter les éléments relatifs aux indicateurs réglementaires communs de réalisation. Le cadre de performance pour l'axe 3 du programme opérationnel national « Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion » est le nombre de demandeurs d'emplois entrés et le nombre de participants inactifs.

Le service gestionnaire FSE se réserve la possibilité de recourir à une option de coût simplifié (taux forfaitaire) appliqué sur le montant retenu des dépenses directes de personnel.

---



Le Département de la Savoie est gestionnaire d'une subvention globale Fonds Social Européen (FSE) dans le cadre du Programme Opérationnel National FSE « Emploi et inclusion en Métropole » 2014-2020. L'ingénierie de cette gestion est cofinancée par le FSE.

## Contact

Vous pouvez contacter la chargée de programme FSE :

Elodie DALL'AGNOLA – BOMIER

[elodie.dall-agnola-bomier@savoie.fr](mailto:elodie.dall-agnola-bomier@savoie.fr)

04.79.96.73.59 ou 07.87.72.23.68



Le Département de la Savoie est gestionnaire d'une subvention globale Fonds Social Européen (FSE) dans le cadre du Programme Opérationnel National FSE « Emploi et inclusion en Métropole » 2014-2020. L'ingénierie de cette gestion est cofinancée par le FSE.

## ANNEXE

### Suivi des entités et des participants pour les opérations du programme national FSE

**1) Liste des indicateurs entités règlementaires devant être renseignés pour chaque opération du PON FSE (Annexe I du Règlement (UE) n° 1304/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 relatif au Fonds social européen)**

Nom de l'indicateur	Réponse attendue
<i>Indicateurs règlementaires</i>	
CO20 - Projets partiellement ou intégralement mis en œuvre par des partenaires sociaux ou des organisations non gouvernementales	Oui/Non
CO21 - Projets consacrés à la participation durable et à la progression des femmes dans l'emploi	Oui/Non
CO22 - Projets ciblés sur les administrations ou les services publics au niveau national, régional ou local	Oui/Non
CO23 - Nombre de micro, petites et moyennes entreprises (y compris de coopératives et d'entreprises de l'économie sociale) bénéficiant d'un soutien	Nombre



Le Département de la Savoie est gestionnaire d'une subvention globale Fonds Social Européen (FSE) dans le cadre du Programme Opérationnel National FSE « Emploi et inclusion en Métropole » 2014-2020. L'ingénierie de cette gestion est cofinancée par le FSE.

**2) Liste des informations relatives aux participants devant être renseignées pour chaque opération du PON FSE (Annexes I et II du Règlement (UE) n° 1304/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 relatif au Fonds social européen)**

Les indicateurs réglementaires listés dans le tableau ci-dessous sont renseignés automatiquement à partir d'une série de questions qu'il convient de poser à chaque participant (cf. infra). Le recueil des données se fait soit directement par saisie dans Ma démarche FSE, soit par l'intermédiaire d'un questionnaire papier ensuite reporté dans Ma démarche FSE, soit enfin dans un fichier Excel dont les données y sont ensuite importées.

Indicateurs communs de réalisation		Données collectées permettant de renseigner l'indicateur
CO01	chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée	Statut sur le marché du travail à l'entrée
CO02	chômeurs de longue durée	Statut sur le marché du travail à l'entrée = chômeur et durée du chômage
CO03	Personne inactive : n'appartient pas à la population active (occupés + chômeurs)	Statut sur le marché du travail à l'entrée
CO04	Personnes inactives ne suivant ni études ni formation	Statut sur le marché du travail à l'entrée
CO05	Personne exerçant un emploi, y compris les indépendants*	Statut sur le marché du travail à l'entrée
CO06	Moins de 25 ans	Date de naissance
CO07	Plus de 54 ans*	Date de naissance
CO08	Participants de plus de 54 ans qui sont sans emploi, y compris les chômeurs de longue durée, ou personnes inactives ne suivant ni études ni formation*	Date de naissance + statut sur le marché du travail à l'entrée
CO09	Titulaires d'un diplôme de l'enseignement primaire (CITE 1) ou du premier cycle de l'enseignement secondaire (CITE 2)	Niveau de diplôme à l'entrée

CO10	Titulaires d'un diplôme de l'enseignement secondaire (CITE3) ou de l'enseignement post secondaire non supérieur (CITE 4)	Niveau de diplôme à l'entrée
CO11	Titulaires d'un diplôme de l'enseignement supérieur (CITE 5 à 8)	Niveau de diplôme à l'entrée
CO15	Migrants, personnes d'origine étrangère, minorités (y compris les communautés marginalisées telles que les Roms)	Commune de naissance à l'étranger + origine étrangère
CO16	Personnes handicapées	En situation de handicap
CO17	Autres personnes défavorisées	Personnes aux minima sociaux + autres critères
CO18	Personnes sans domicile fixe ou confrontées à l'exclusion de leur logement	Sans domicile fixe
CO19	Personnes venant de zones rurales	Calcul à partir de la commune du participant
<b>Indicateurs communs de résultat immédiats pour les participants</b>		
CR01	Les personnes inactives engagées dans la recherche d'un emploi au terme de leur participation	Situation sur le marché du travail à l'entrée et à la sortie
CR02	Les personnes suivant des études ou une formation au terme de leur participation	Situation sur le marché du travail à la sortie
CR03	Les personnes obtenant une qualification au terme de leur participation	Le participant a-t-il obtenu une qualification ?
CR04	Les personnes exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Situation sur le marché du travail à la sortie
CR05	Les personnes défavorisées à la recherche d'un emploi, suivant des études, une formation, une formation menant à qualification, exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, au terme de leur participation	Situation sur le marché du travail à la sortie
<b>Indicateurs de résultat communs à plus long terme pour les</b>		



Le Département de la Savoie est gestionnaire d'une subvention globale Fonds Social Européen (FSE) dans le cadre du Programme Opérationnel National FSE « Emploi et inclusion en Métropole » 2014-2020. L'ingénierie de cette gestion est cofinancée par le FSE.

participants		
CR06	Les personnes exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Par enquête menée par l'Autorité de gestion
CR07	Les personnes jouissant d'une meilleure situation sur le marché du travail six mois après la fin de leur participation (Seulement pour les salariés : changement dans la nature de l'emploi, la promotion, l'accès aux responsabilités)	Par enquête menée par l'Autorité de gestion
CR08	Les personnes de plus de 54 ans exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Par enquête menée par l'Autorité de gestion
CR09	Les personnes défavorisées exerçant un emploi, y compris à titre indépendant, six mois après la fin de leur participation	Par enquête menée par l'Autorité de gestion

**Questions à renseigner par le porteur de projet pour chaque participant afin de permettre le renseignement des indicateurs règlementaires**

**NB :** Les données identifiées d'une croix sont celles dont le non renseignement peut entraîner l'application d'une correction forfaitaire sur les dépenses totales retenues après contrôle du service fait sur le bilan final de l'opération. Le barème de la correction appliqué dans la convention signée avec le porteur de projet est celui prévu pour les Etats membres par la section 1 du chapitre II (articles 2 et 3) du règlement délégué (UE) n°480/2014 de la Commission européenne du 3 mars 2014.

Données à recueillir	Caractère obligatoire
<b>Détail d'un participant</b>	
Numéro	X
Nom	X
Prénom	X
Date de naissance	X
Sexe	X





Le Département de la Savoie est gestionnaire d'une subvention globale Fonds Social Européen (FSE) dans le cadre du Programme Opérationnel National FSE « Emploi et inclusion en Métropole » 2014-2020. L'ingénierie de cette gestion est cofinancée par le FSE.

La commune de naissance est-elle en France ?	
Commune de naissance	
<b>Coordonnées du participant</b>	
Adresse complète	x
Code postal – Commune	x
Code INSEE	x
Téléphone fixe	x
Téléphone portable	x
Courriel	Obligatoire au moins un moyen de contact : parmi téléphone fixe, téléphone portable, courriel
<b>Coordonnées du référent</b>	
Nom	Obligatoire en cas d'absence des coordonnées du participant : nom, prénom adresse et code postal, une information parmi téléphone fixe, téléphone portable, courriel
Prénom	
Adresse complète	
Code postal - Commune	
Code INSEE	
Téléphone fixe	
Téléphone portable	
Courriel	
Date d'entrée dans l'action	x
<b>Indicateurs à l'entrée</b>	
Statut sur le marché du travail à l'entrée dans l'action	x
Durée du chômage	
Le participant est-il en formation ou à l'école à l'entrée de l'opération ?	
Niveau de diplôme à l'entrée dans l'action	x
Le participant bénéficie d'une reconnaissance officielle du handicap ?	



Le Département de la Savoie est gestionnaire d'une subvention globale Fonds Social Européen (FSE) dans le cadre du Programme Opérationnel National FSE « Emploi et inclusion en Métropole » 2014-2020. L'ingénierie de cette gestion est cofinancée par le FSE.

<p>Le participant est allocataire des minima sociaux (RSA, ASS, AAH...)</p> <p>Le participant est sans domicile fixe ou confronté à l'exclusion du logement</p> <p>Le participant est d'origine étrangère (au moins un de ses deux parents nés à l'étranger)</p>	
<p><b>Indicateurs à la sortie</b></p> <p>Date sortie</p> <p>Motif de sortie</p> <p>Raison de l'abandon</p> <p>Situation sur le marché du travail à la sortie</p> <p>Le participant a obtenu une qualification au terme de sa participation</p> <p>Le participant a achevé une formation de développement des compétences</p> <p>Le participant a achevé une formation pré qualifiante</p> <p>Le participant a achevé une formation aux savoirs de base</p> <p>Le participant entame une nouvelle étape du parcours</p>	<p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p> <p>X</p>

### **3) Autres indicateurs**

#### **3.1. Autres indicateurs réglementaires (article 24 et annexe III du règlement délégué (UE) n°480/2014)**

Seuls les indicateurs de code 5 et 6 (et 1 pour les opérations d'assistance technique) doivent faire l'objet d'un renseignement, les autres indicateurs sont renseignés automatiquement dans Ma démarche FSE.

<b>Nom de l'indicateur</b>	<b>Réponse attendue</b>
Code 1 : Domaine d'intervention	<p>Hors AT : champ non modifiable (calculé automatiquement à partir de la Priorité d'investissement de l'opération)</p> <p>AT, 1 choix parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Préparation, mise en œuvre suivi et contrôle</li> <li>- Evaluation et études</li> <li>- Information et communication</li> </ul>



Le Département de la Savoie est gestionnaire d'une subvention globale Fonds Social Européen (FSE) dans le cadre du Programme Opérationnel National FSE « Emploi et inclusion en Métropole » 2014-2020. L'ingénierie de cette gestion est cofinancée par le FSE.

Code 2 : Forme de financement	Champ non modifiable (valeur Subvention non remboursable)
Code 3 : Types de territoire	Champ non modifiable (valeur Sans objet)
Code 4 : Mécanismes d'application	Champ non modifiable (valeur Sans objet)
Code 5 : Thème secondaire FSE	<p>AT : champ non modifiable (valeur Sans objet)  Hors AT, 1 choix parmi :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>1 - Soutenir la transition vers une économie à faible intensité de carbone et efficace dans l'utilisation des ressources</li> <li>2 - Innovation sociale</li> <li>3 - Améliorer la compétitivité des PME</li> <li>4 - Renforcer la recherche, le développement technologique et l'innovation</li> <li>5 - Améliorer l'accessibilité, l'utilisation et la qualité des technologies de l'information et de la communication</li> <li>6 - Non-discrimination</li> <li>7 - Égalité entre les hommes et les femmes</li> <li>8 - Sans objet</li> </ul>
Code 6 : Activité « économique »	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 - Agriculture et sylviculture</li> <li>2 - Pêche et aquaculture</li> <li>3 - Industries alimentaires</li> <li>4 - Industrie textile et habillement</li> <li>5 - Fabrication de matériel de transport</li> <li>6 - Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques</li> <li>7 - Autres industries manufacturières non spécifiées</li> <li>8 - Construction</li> <li>9 - Extraction de produits énergétiques</li> <li>10 - Électricité, gaz, vapeur, eau chaude et air conditionné</li> <li>11 - Production et distribution d'eau, assainissement, gestion des déchets et dépollution</li> <li>12 - Transports et entreposage</li> <li>13 - Activités d'information et de communication, y compris télécommunications, activités des services d'information, programmation, conseil et autres activités informatiques</li> <li>14 - Commerce de gros et de détail</li> <li>15 - Tourisme, hébergement et restauration</li> <li>16 - Activités financières et d'assurance</li> <li>17 - Immobilier, location et services aux entreprises</li> <li>18 - Administration publique</li> <li>19 - Éducation</li> <li>20 - Activités pour la santé humaine</li> <li>21 - Action sociale, services collectifs, sociaux et personnels</li> <li>22 - Activités liées à l'environnement et au changement climatique</li> <li>23 - Arts, spectacles et activités créatives et récréatives</li> <li>24 - Autres services non spécifiés</li> </ul>
Code 7 : Localisation	Champ non modifiable, calculé automatiquement à



Le Département de la Savoie est gestionnaire d'une subvention globale Fonds Social Européen (FSE) dans le cadre du Programme Opérationnel National FSE « Emploi et inclusion en Métropole » 2014-2020. L'ingénierie de cette gestion est cofinancée par le FSE.

	partir de la région administrative du service gestionnaire
--	--

### 3.2. Indicateurs liés à l'Accord de partenariat

Il s'agit d'identifier, suivant l'indicateur, si 50% au moins des participants de l'opération cofinancée par le FSE est issu d'un public vivant en quartier QPV, vit dans des campements illicites ou fait partie des gens du voyage ou de communautés marginalisées.

Nom de l'indicateur	Réponse attendue
Opération relevant de la politique de la ville	Oui/Non
Opération à destination des populations vivant dans des campements illicites	Oui/Non
Opération à destination des gens du voyage et des communautés marginalisées (dont Roms), hors campements illicites	Oui/Non

### 3.3. Indicateurs liés à l'objectif spécifique prévus dans le programme national FSE

Les indicateurs liés à l'objectif spécifique dépendent de la PI et de l'OS de l'opération. Pour tous ces indicateurs, la réponse attendue est un nombre. Les indicateurs en **gras** ne sont pas à renseigner dans Ma démarche FSE : ils sont calculés automatiquement par des règles de calcul.

Axe & PI	Libellé objectif spécifique	Indicateurs de réalisation	Indicateurs de résultats
Axe 1 : Accompagner vers l'emploi les demandeurs d'emploi et les inactifs et soutenir les mobilités professionnelles			
PI 8.1 : L'accès à l'emploi pour les DE et les inactifs et le soutien à la mobilité professionnelle	OS 1 : Augmenter le nombre de participants D.E ou inactifs accompagnés, en ciblant les jeunes, notamment les moins qualifiés, les seniors, les chômeurs récurrents ou en activité réduite, et les femmes en congé parental ou sortant de congé parental	<p><b>Nombre de participants chômeurs, y compris les chômeurs de longue durée</b></p> <p><b>Nombre de participants inactifs</b></p> <p><b>Nombre de participants de plus de 54 ans</b></p> <p><b>Nombre de participants de moins de 25 ans</b></p> <p><b>Nombre de participants de moins de 25 ans de niveau infra V</b></p> <p><b>Nombre de femmes de moins de 25 ans</b></p> <p><b>Nombre de participants des quartiers prioritaires de la politique de la ville</b></p>	<p><b>Nombre de participants en emploi, y c. indépendant au terme de leur participation</b></p> <p><b>Nombre de participants en formation ou en études à l'issue intervention</b></p> <p><b>Nombre de participants de plus de 54 ans, en emploi y c. indépendant, 6 mois après leur participation</b></p>

		<b>Nombre de femmes sortant du CLCA</b>	
<b>PI 8.7 :</b> Moderniser les institutions du marché du travail	<b>OS 1 :</b> Expérimenter de nouveaux types de services à destination des D.E et des entreprises	Nombre de projets de nouveaux services pour les entreprises Nombre de projets de nouveaux services pour les demandeurs d'emploi	Nombre d'entreprises qui bénéficient de nouveaux services Nombre de demandeurs d'emploi qui bénéficient de nouveaux services
	<b>OS 2 :</b> Augmenter le nombre des conseillers formés à de nouveaux services et aux nouvelles modalités pour améliorer leur expertise du fonctionnement du marché du travail	Nombre de conseillers qui reçoivent une formation à de nouveaux services ou nouvelles modalités d'accompagnement (ML/PE)	Nombre de conseillers qui ont achevé une formation de développement de leurs compétences
<b>PI 8.3 :</b> L'activité indépendante l'entrepreneuriat et la création d'entreprise, y compris les PME	<b>OS 1 :</b> Augmenter le nombre de créateurs ou de repreneurs d'entreprise accompagnés et consolider les structures dans la durée		<b>Nombre d'entreprises créées</b> <b>Nombre d'entreprises créées par des femmes</b> <b>Nombre de créations dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville</b>
	<b>OS 2 :</b> Mutualiser les pratiques d'accompagnement des créateurs et des repreneurs pour en améliorer la qualité		Nombre d'actions de mutualisation réalisées
<b>PI 10.1 :</b> Abandon scolaire précoce et promotion égalité accès à l'enseignement	<b>OS1</b> Augmenter le nombre de jeunes de moins de 25 ans participant à des actions de prévention du décrochage scolaire		Nombre de jeunes inscrits dans des classes relais
<b>Axe 2 : Anticiper les mutations et sécuriser les parcours et les transitions professionnels</b>			
	<b>OS 1 :</b> Améliorer la gestion de l'emploi et des compétences, en appuyant les démarches d'anticipation et de gestion des mutations	Nombre de projets qui visent à anticiper les mutations	Nombre d'opérations collectives mises en œuvre qui ont permis d'anticiper les mutations

<b>PI 8.5 :</b> Adaptation au changement des travailleurs des entreprises et des entrepreneurs	<b>OS 2 :</b> Mobiliser les entreprises, notamment les PME et les branches pour développer l'égalité salariale et professionnelle	Nombre de projets consacrés au développement de l'égalité professionnelle, notamment dans les PME	Nombre d'accords relatifs à l'égalité professionnelle dont la signature a été facilitée
	<b>OS 3 :</b> Former les salariés qui bénéficient le moins de la formation : les moins qualifiés, les femmes et les séniors	<b>Nombre de salariés</b> <b>Nombre de salariées</b>  <b>Nombre de salariés de niveau infra V</b>  <b>Nombre de salariés de plus de 55 ans</b>	<b>Nombre de participants suivant des études ou une formation au terme de leur participation</b>  <b>Nombre de participants obtenant une qualification au terme de leur participation</b>
	<b>OS 4 :</b> Former les salariés licenciés	<b>Nombre de salariés licenciés formés en vue de leur reclassement</b>	
	<b>OS 5 :</b> Développer l'emploi, via la gestion des compétences, dans les bassins d'emploi touchés par les restructurations, pour les entreprises non couvertes par les conventions de revitalisation	Nombre de projets de gestion des compétences dans les bassins d'emploi touchés par les restructurations, pour les entreprises non couvertes par les conventions de revitalisation	
<b>PI 8.6 :</b> Vieillessement actif et en bonne santé	<b>OS 1 :</b> Mettre en place des actions de gestion des âges en entreprise et visant, notamment, à améliorer les conditions de travail des seniors	Nombre de projets visant la gestion des âges en entreprises et, notamment, à améliorer les conditions de travail des seniors	Nombre de participants de plus de 54 ans dont les conditions de travail se sont améliorées
<b>Axe 3 : Lutter contre la pauvreté et promouvoir l'inclusion</b>			
<b>PI 9.1 :</b> Inclusion active	<b>OS 1 :</b> Augmenter le nombre de parcours intégrés dans une approche globale de la personne (prise en compte de freins sociaux et mise en activité) pour des publics très éloignés	<b>Nombre de participants chômeurs y compris les chômeurs de longue durée</b>  <b>Nombre de participants inactifs</b>  <b>Nombre de participants femmes</b>  <b>Nombre de participants des quartiers prioritaires de la</b>	<b>Nombre de participants en emploi au terme de leur participation</b>  <b>Nombre de participants en formation ou en études au terme de leur participation</b>  <b>Nombre de</b>



Le Département de la Savoie est gestionnaire d'une subvention globale Fonds Social Européen (FSE) dans le cadre du Programme Opérationnel National FSE « Emploi et inclusion en Métropole » 2014-2020. L'ingénierie de cette gestion est cofinancée par le FSE.

	de l'emploi	politique de la ville	participants ayant acquis une qualification au terme de leur participation
	<b>OS 2</b> : Mobilisation des employeurs et des entreprises dans les parcours d'insertion	Nombre de projets visant à mobiliser les employeurs des secteurs marchand et non marchand	Nombre de structures d'utilité sociale et d'employeurs accompagnés
	<b>OS 3</b> : Développer les projets de coordination et d'animation de l'offre en faveur de l'insertion et/ou de l'économie sociale et solidaire (ESS)	Nombre de projets visant à coordonner et animer l'offre d'insertion	Nombre d'actions de coordination et d'animation mises en œuvre